Bulletin d'adhésion aux options complémentaires
Individuelle Accident

Assureur : MAIF 16-18 Bd de la Mothe 54000 NANCY
N° contrat : 4314146 H
Echéance contractuelle : 1er juillet
Souscription valable pour une saison complète soit du 01/07 au 30/06, sans réduction au prorata.

Vous bénéficiez, du fait de votre adhésion à la FFTT, d'une Garantie de base décès / invalidité. Vous pouvez augmenter vos capitaux selon les modalités suivantes :

Garanties	Garantie Bronze	Garantie Argent	Garantie Or
Décès	10 000 €/sinistre	20 000 €/sinistre	30 000 € /sinistre
Invalidité permanente	20 000 €/sinistre	40 000 €/sinistre	50 000 €/sinistre
Incapacité temporaire	-	15 € / jour	25 € / jour
Frais médicaux	-	-	100 % du régime conventionné de la SS
Cotisation complémentaires TTC / licencié	**5 €**	**8 €**	**15 €**
Option choisie	☐	☐	☐

Numéro d'affiliation : _____

Nom du club : _____

Ville : _____

Prénoms / Nom	Adresse	Date de Naissance	Option choisie	Cotisation
			Montant total du règlement :	

A adresser à : MAIF
16-18 Bd de la Mothe
54000 NANCY
gestionspecialisee@maif.fr Tel : 03 83 39 76 08

Date et Signature